

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 avril 2010

RÉSEAUX CONSULAIRES - (n° 2388)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 84

présenté par
M. de Courson

ARTICLE 3

Compléter l'alinéa 3 par les mots :

« et départementales d'Île-de-France ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.